

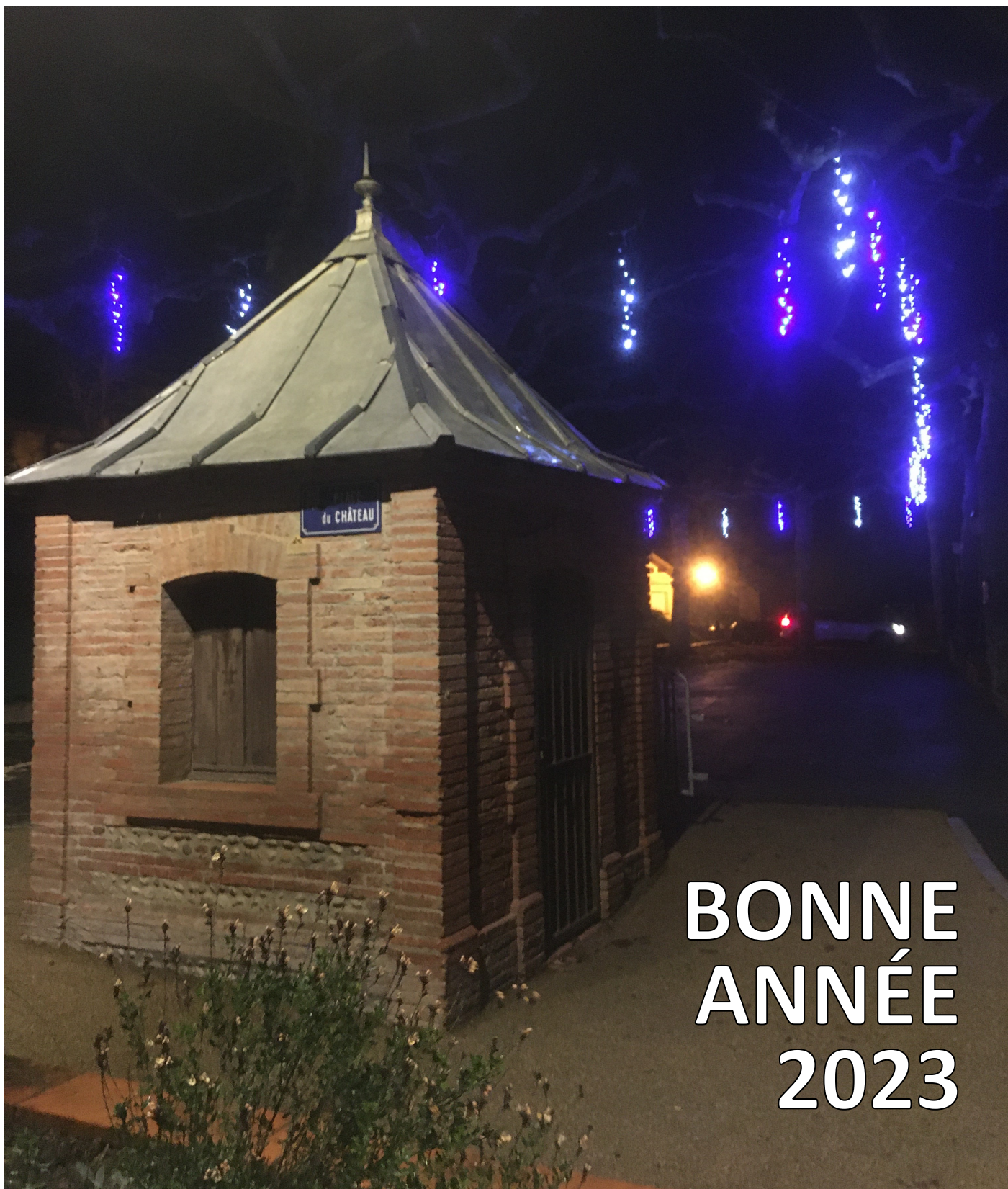
Informa Thil



RES COUMO THIL

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE THIL

n° 99 JANVIER 2023



**BONNE
ANNÉE
2023**



Le Mot du Maire

L'année 2022 est close. Elle laisse derrière elle une floraison d'événements mais aussi la trace d'une actualité nationale et internationale compliquée, chargée d'émotions, de réussites et de drames. A l'instar de ce contexte, notre vie locale

a été ponctuée de moments et de projets marquants. Au cours de l'année passée, l'équipe municipale a travaillé à l'aboutissement de nombreux projets pour la commune. Nous avons renouvelé le colis confectionné avec des produits locaux pour les aînés de 70 ans et plus, grâce au concours des membres du CCAS. Cette attention est particulièrement appréciée par les bénéficiaires qui ont offert un accueil très chaleureux aux personnes qui ont réalisé la distribution juste avant les fêtes de fin d'année. En février, nous avons réalisé la distribution de pièges à frelons un mercredi jour de marché sur la place du château. Tout au long de l'année 2022, le déploiement de la fibre s'est poursuivi afin de finir d'équiper la deuxième partie du village. Du côté de l'église, la restauration de la chaire et du retable a bien avancé, il reste la grande toile dont les travaux ont été validés cette année et se dérouleront en 2023. De plus l'accès au clocher a été sécurisé en remplaçant l'escalier en bois par un accès métallique. L'aménagement des services techniques au niveau de l'ancien chai se poursuit à l'intérieur comme à l'extérieur. Les WC de l'école élémentaire ont été rénovés et mis aux normes d'accessibilité PMR et sont actuellement utilisables même s'il reste encore quelques détails à régler ! Des travaux de voirie ont également été effectués par la communauté de communes. Les deux escaliers qui permettent d'accéder au tumulus ont été sécurisés avec la mise en place de nez de marche antidérapants et de rampes.

L'année écoulée a aussi été celle de moments de partage. Les Thilois se sont retrouvés lors des commémorations du 8 mai et du 11 novembre, toujours organisées en collaboration avec les écoles; ainsi qu'à l'inauguration officielle avec l'ensemble des partenaires, des locaux de l'ancienne poste le 16 septembre même si l'ouverture des portes du P'tit Thil avait eu lieu au mois de mai dernier. Cet espace de vie ouvert en plein cœur du village peu de temps après l'épicerie Délices d'Hélène en décembre 2021 se complètent, redynamisant chacun à sa manière la vie de la commune. A cela s'ajoute l'animati-

on événementielle proposée par les différentes associations. Quel plaisir de voir cette belle dynamique ! C'est cette animation et l'engagement de tous qui fait la spécificité de notre village et le rend si agréable à vivre.

La page 2022 se tourne et, en ce début 2023, l'équipe municipale va concentrer ses efforts pour terminer les projets engagés et poursuivre la réflexion sur tous ceux en perspective. Comme la collecte de sang organisée pour la première fois sur la commune, le renouvellement de la distribution de pièges à frelons, le passage à la LED de la majorité de l'éclairage public au cœur du village (travaux réalisés par le SDEHG en début d'année) qui s'inscrit pleinement dans le concept de sobriété énergétique ainsi que l'éclairage du terrain principal de rugby à la place du terrain d'entraînement actuellement très énergivore, la rénovation de la place de l'église ou les travaux d'urbanisation de la rue de Chastel accompagnés de l'aménagement des abords du cimetière ainsi que le projet de rénovation énergétique de la mairie. Tous ces travaux d'infrastructure à échéances plus ou moins lointaines contribueront à améliorer la vie quotidienne du village.

Enfin, pour conclure, je tiens à rappeler que chacun à sa manière peut s'impliquer dans la vie du village. Simple-ment en appréciant et en prenant soin des espaces et lieux qui vous sont dédiés. Je pense aux salles qui sont mises à disposition de toutes les associations mais surtout à l'ensemble des infrastructures extérieures qui sont utilisables par tous, petits et grands, Thilois et gens venus d'ailleurs. Ce sont des espaces qui sont pour vous et pour tous, alors merci de les partager dans la joie, la bonne humeur et surtout le respect de ces espaces communs.

Bien évidemment, notre village ne serait pas ce qu'il est sans vous, les Thiloises et Thilois qui par votre dynamisme et joie de vivre l'animez au fil du temps.

L'ensemble de l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter tous nos meilleurs vœux pour 2023. Que cette nouvelle année vous apporte joie, bonheur, douceur, santé et un très grand nombre d'agréables moments partagés avec les gens qui vous sont chers.

Pour cela, dans le contexte socio-économique actuel peu propice aux dépenses, nous nous efforçons de continuer à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour améliorer le quotidien et œuvrer pour le bien de tous les Thilois. A nous de continuer à mettre l'accent sur ce qui fait la force de notre commune pour que notre village soit toujours plus attrayant et accueillant.

Bonne année à tous

Informations

Distribution de pièges à frelons asiatiques

Dans le cadre de la lutte contre ce prédateur, la Mairie renouvelle l'opération distribution de pièges à frelons asiatiques. La municipalité va distribuer, gracieusement, aux Thilois des pièges à frelons asiatiques.

C'est la période idéale pour les mettre en place afin de piéger les reines qui cherchent à nidifier.

Cette distribution aura lieu le mercredi 8 février 2023 de 17h à 19h sur le marché. Les quantités étant limitées et exclusivement réservées à nos concitoyens Thilois, un seul piège sera donné par foyer.

RAPPEL : Si vous avez trouvé un nid de frelons asiatiques, qu'il semble habité ou non :

- Sur une propriété privée : la destruction du nid est à la charge du propriétaire. Vous devez faire intervenir une entreprise privée de désinsectisation ou une association. Mais attention, n'intervenez jamais vous-même, les frelons sont particulièrement agressifs et toute la colonie pourrait vous attaquer.
- Sur le domaine public : si le nid se situe à proximité des habitations, nous vous invitons à contacter la mairie.

LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE !

Se protéger et lutter contre les frelons asiatiques
Une action commune

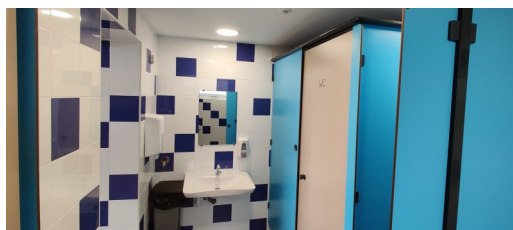
Mercredi 8 février 2023
de 17h à 19h
au marché de Thil



La mairie de Thil en association
avec l'abeille Launacaise se mobilise



COMMUNE de
THIL



Rénovation des sanitaires de l'école élémentaire

L'été dernier a débuté la tant attendue rénovation des toilettes de l'école élémentaire. Outre la mise en accessibilité pour personnes à mobilité réduite, celles-ci ont totalement été remises au goût du jour, pour le plus grand bonheur des enfants.

Sols et cloisons dans des couleurs joyeuses, électricité économique, plomberie, ventilation, façades, étanchéité de la toiture. C'est une rénovation totale qui a été opérée !

Etat Civil

NAISSANCES :

Gabrielle MATHURIN, née le 18 juillet 2022 à TOULOUSE

Louis CARAYOL, né le 25 juillet 2022 à TOULOUSE

Éléonor CACERES, née le 31 juillet 2022 à TOULOUSE

Betty-Blue ROZAN PRADELLES, née le 30 août 2022 à TOULOUSE

Géraldine AUBERTIN, née le 10 novembre 2022 à TOULOUSE

Ellia LENTREIN, née le 12 décembre 2022 à TOULOUSE

Léon BROUQUI JAMES né le 13 décembre 2022 à TOULOUSE

Manon CHEYVIOLE née le 28 décembre 2022 à TOULOUSE

MARIAGES :

Nathalie RESCANIERES et Mathieu ETCHEBEST, le 13 août 2022

Geneviève FARGUES et Jean Claude BASTERE, le 19 novembre 2022

PACS :

Sylvana FOLETTI et Julien MOYANO, le 12 février 2022

Gwendoline TRIOREAU et Charles-Elie FRAYARD, le 03 septembre 2022

Joanne ROZAN et Arnaud PRADELLES, le 22 novembre 2022

Estelle RASPAUD et Arnaud CHARTIER, le 13 janvier 2023

DÉCÈS :

Jean-Pierre FOURNIÉ, décédé le 18 juillet 2022 à Thil, 81 ans

Marcelle FRANCES née FERNANDEZ, décédée le 27 juillet 2022 à Cornebarrieu, 81 ans

Jean-Michel PAYET, décédé le 19 septembre 2022 à Toulouse, 81 ans

Christiane ROUMEC, décédée le 15 décembre 2022 à Thil, 70 ans

Informations

Consignes de tri



Dès janvier 2023, le tri devient plus simple !

Afin de faciliter le geste de tri et améliorer le recyclage des déchets, la Communauté de communes des Hauts Tolosans, en charge de la collecte des déchets, vous accompagne dans la mise en place de l'extension nationale des consignes de tri.

Les consignes de tri évoluent, vous pourrez désormais déposer en vrac dans les bacs ou bornes jaunes **TOUS les emballages en plastique** y compris et c'est nouveau, **les pots, barquettes, sachets et films** avec les bouteilles et flacons. Et on n'oublie pas : tous les emballages en métal, en carton, les briques alimentaires, ainsi que tous

les papiers, vont aussi dans le bac ou la borne jaune.

Pour faire simple :

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

Cette simplification du geste de tri permettra de valoriser toujours plus de déchets et de réduire le contenu de la poubelle verte.

Pour les emballages en verre, rien ne change, ils sont toujours à déposer dans les bornes à verre.

Grâce à votre geste de tri, vous participez à la préservation de l'environnement. Nous sommes tous acteurs du recyclage : **J'AGIS, JE TRIE !**

POUR VOUS AIDER

UNE QUESTION ?

Service de prévention et de gestion des déchets
05 61 82 63 74
service-dechets@hautstolosans.fr
WWW.HAUTSTOLOSANS.FR

CITE

Recensement citoyen

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



Jeunes gens ayant atteint 16 ans, n'oubliez pas le RECENSEMENT CITOYEN.

Démarche civique essentielle, tous les jeunes français, garçons et filles doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie du lieu de domicile ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

Il vous sera demandé les documents suivants :

- Votre carte d'identité ou votre passeport en cours de validité
- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile

Il vous sera remis une attestation de recensement, à conserver précieusement, qui vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, code, permis de conduire, conduite accompagnée...) Le recensement donnera lieu à la participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Les données issues du recensement permettront votre inscription d'office sur les listes électorales de votre commune, à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

CCAS

Les membres du CCAS ont eu le plaisir de distribuer pour les fêtes de fin d'année, un colis de Noël pour nos aînés de 70 ans et plus résidant sur notre commune, soit plus de cent bénéficiaires.

Les membres du conseil d'administration restent à votre écoute pour vous soutenir, vous pouvez les contacter directement, prendre rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie ou envoyer un mail à :

ccas@mairie-thil.fr

Planning des encombrants

Pour les gros encombrants (canapé, armoire, matelas, ...), la Communauté de communes propose gratuitement un service de collecte à domicile sur inscription (dans la limite de 1m3).

Vous trouverez ci-dessous le planning de ramassage.

GROS ENCOMBRANTS

COLLECTE À DOMICILE

POUR TOUT ENCOMBRANT NE POUVANT ÊTRE DONNÉ, RÉPARÉ OU REPRIS, LA SOLUTION EST DE L'EMMENER À LA DÉCHÈTERIE

Votre appareil électroménager doit être remplacé ?
Pensez à le faire reprendre lors de l'achat du nouvel appareil

Pour les gros encombrants (canapé, armoire, matelas, ...), la Communauté de communes propose gratuitement un service de collecte à domicile sur inscription (dans la limite de 1m³).

2023			THIL
2 février	15 juin	2 novembre	
16 mars	3 août	14 décembre	
27 avril	21 septembre		

SUR INSCRIPTION UNIQUEMENT

05 61 82 63 74

RENSEIGNEMENTS :
Service de gestion des déchets ménagers
Communauté de communes des Hauts Tolosans
service-dechets@hautstolosans.fr
Tél : 05 61 82 63 74

WWW.HAUTSTOLOSANS.FR



Don de sang

Alors que les réserves de sang sont à un niveau critique depuis quelques semaines, une première collecte de sang était organisée le vendredi 6 janvier 2023, de 14h à 19h, à la salle polyvalente de Thil à l'initiative de la municipalité de Thil et de l'Établissement français du sang (EFS).

Les Thilaises et les Thilais ont répondu présents et ce fut un véritable succès.

Pour cette première collecte de l'année 2023, au total, ce sont **71 personnes qui se sont présentées et 64 prélèvements qui ont pu être réalisés**. Par ailleurs, **23 nouveaux donneurs** ont été enregistrés.

La **prochaine collecte de sang organisée à Thil se déroulera le vendredi 14 avril 2023**. Il sera possible de prendre rendez-vous quelques semaines avant sur le site de l'EFS. Mais les personnes sans rendez-vous sont bien sûr acceptées aussi. Les personnes qui ont donné lors de la collecte de janvier pourront redonner en avril.

Comment et combien de temps se déroule un don ?

1. Un accueil personnalisé 8 à 10 min : À votre arrivée, notre équipe vous accueille et vérifie votre identité. Le questionnaire préalable au don vous est alors remis. Il est à compléter avant votre entretien médical.

2. Votre entretien médical 5 à 6 min : Il s'agit d'un moment d'échange privilégié entre un médecin ou un.e infirmier.e et vous. Cet entretien confidentiel nous permet de garantir votre sécurité et celle des personnes qui recevront les produits sanguins issus de votre don. S'il y a des contre-indications à votre don, la discussion continue ! Notre équipe vous explique pourquoi ce n'est pas possible cette fois. Rassurez-vous, dans 90% des cas, vous pourrez revenir donner prochainement.

3. Un prélèvement rapide et adapté 8 à 10 min : Le don de sang est réalisé en position allongée et sous

surveillance. Le volume prélevé est adapté à chaque personne : il varie donc entre 420 et 480 ml, en fonction du poids et de la taille du donneur.

4. Un moment convivial à la Pause A+ 20 min : Pour repartir du bon pied, prenez le temps d'apprécier notre collation en compagnie d'autres donneurs et bénévoles et de vous détendre sous l'œil bienveillant de notre équipe médicale.



Vandalisme – Incivilité

Nous avons encore eu la mauvaise surprise de découvrir un certain nombre de vandalisme et d'incivilité sur notre commune comme le vol d'arbustes plantés par nos agents, les tags sur les murs du groupe scolaire et de la salle polyvalente, abandon de détritus (mobilier, congélateur,...), dégradation volontaire des bâtiments communaux...

Le changement des vitres de la salle polyvalente en février 2022 a été réalisé pour un montant de 5 355 € et quelques mois après les vitres sont de nouveau cassées.

Quelle frustration !

La mairie a déposé plusieurs plaintes auprès de la gendarmerie. Nous sommes en pleine réflexion pour une mise en place de la vidéosurveillance et sommes en contact avec la préfecture. La municipalité compte également sur la vigilance de chacun pour relever ce genre de dérives et qu'elles ne soient pas considérées comme une fatalité voire une triste habitude.

Ces différents actes s'effectuent au détriment de l'ensemble des Thilais qui peuvent se voir privé d'autres services, puisque l'argent public engagé dans les réparations ne peut être investi dans d'autres actions com-

munes.

Pour rappel, les contrevenants, au-delà des sanctions pénales de délit, s'exposent à rembourser les sommes engagées pour la remise en état.

S'il s'agit de mineurs, les parents devront porter la responsabilité de ces frais de remise en état ou du rachat du matériel concerné.

Nous ne pouvons pas créer de nouvelles choses pour vous si nous devons tout le temps réparer les anciennes. ALORS STOP AUX INCIVILITÉS !



DEPOLLUTHIL NETTOYONS LA NATURE

Samedi 11 Mars
de 9h30 à 12h30

APÉRITIF ET GRILLADES OFFERTS PAR LA MAIRIE

AUBERGE ESPAGNOLE

RDV À LA SALLE POLYVALENTE

À 9H30

AVEC GANTS

ET GILETS JAUNES



Une promenade en famille ou entre amis
pour prendre soin de notre village

MAIRIE DE THIL
31530



Théâtre

Voici les dates des prochains stages de théâtre et de musique. Ces stages sont dans le cadre du foyer rural Thilois.

Stage d'initiation musicale 3-6 ans :

20-21-22 février 10h30 à 11h30

Tarifs : 35 euros + adhésion au foyer rural

Lieu : Salle des mariages, mairie de Thil

Stage de théâtre pour les enfants à partir de 7 ans :

20-21-22 février 14h à 17h

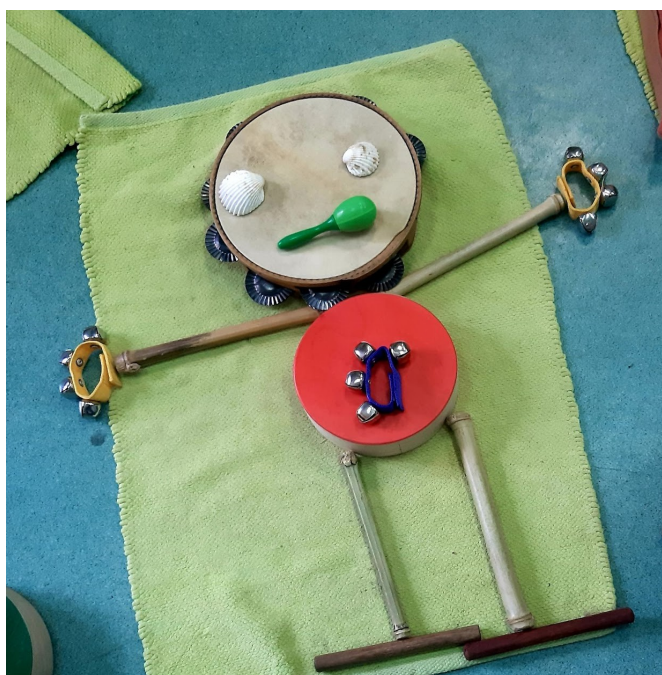
Tarifs: 55 euros + adhésion au foyer rural

Lieu : salle des mariages, mairie de Thil

Inscriptions par mail :

julie.takadimi@yahoo.fr

Par téléphone : **06 24 64 79 77**



Age d'Or

Après deux années un peu chaotiques, le club des aînés se porte très bien. Malgré le manque de nouveaux adhérents, nous avons terminé l'année 2022 par le traditionnel repas de Noël, avec la remise des diplômes et des cadeaux dans la joie et la bonne humeur.

2023 se profile sous de meilleurs augures.

Bonne année à tous

La Présidente



A vos agendas...

La date du prochain dépolluThil est fixée au **samedi 11 mars 2023** à la salle polyvalente.

Le Yoga, source de sérénité, de bien-être et de joie

Aurélié, professeure certifiée et diplômée de Hatha Yoga à Thil, a offert un petit cadeau à ses élèves pour démarrer l'année dans la lumière.

La première séance de l'année s'est terminée par une méditation à la bougie.

Dans une ambiance douce et chaleureuse, les élèves ont pu expérimenter le fait de se concentrer sur la flamme de leur bougie pendant quelques instants puis de rentrer dans un état méditatif pour plus de calme, de sérénité et de paix intérieure.

Les cours se poursuivent le lundi et mardi soir avec comme fil conducteur, cette année, les chakras.

Il est possible de s'inscrire en cours d'année. Contactez la prof, Aurélié pour plus d'infos au **06.51.55.82.41**.

Cette activité est proposée par le Foyer Rural Thilois.

Des matinées Yoga à thème sont également proposées chaque mois, ouvertes et accessibles à tous.

Aurélié vous souhaite ses meilleurs vœux et sera ravie de vous accompagner sur le chemin du Yoga.



L'ALAE, qui sommes-nous ?

Nous sommes l'Accueil de Loisirs Associé à l'École ; un service qui accueille les enfants scolarisés en école maternelle et élémentaire sur les temps périscolaires.

Autrement dit, il permet aux parents de faire garder leurs enfants sur les plages horaires hors école et également aux enfants de pouvoir s'amuser avec leurs camarades autour de jeux et d'activités diverses et variées encadrés par des animatrices professionnelles et expérimentées.

De ce fait, l'ALAE est un service indispensable pour faciliter la « vie » des familles à Thil. Il est aussi un lieu d'épanouissement social !

L'ALAE est ouvert :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

7 h - 8 h 50; 12 h - 13 h 20; 16 h 30 - 19 h.

La composition de l'ALAE :

Directrice : Elisabeth Berton

Animatrices : Cathy Morgant, Corinne Gayard, Cindy Dauga, Julie Sanchez Pastor, Audrey Barry.



Cette année l'ALAE de Thil fête ses 25 ans d'existence.

La gestion de cet accueil est assurée par une association de bénévoles de parents : l'ALVEE (Amicale Laïque pour le Vie de l'École et son Environnement), dont le bureau, renouvelé depuis juin 2022.

Voici les membres de cette association :

Président : Cédric Khun; Trésorière : Emilie Claudel; Trésorier adjointe : Jérémy Périchon; Secrétaire : Amélie Sieh Ta Hsing.

Nos projets pour l'année 2022/2023 :

Projets réalisés :

- ♦ Initiation tennis avec le club de Thil
- ♦ Participation au marché de Noël du comité des fêtes où un stand nous a été dédié afin de vendre les productions des enfants. Le bénéfice réalisé sera investi dans l'achat de jeux pour les enfants.

Projets en cours :

- ♦ Sorties à la bibliothèque de Thil sur le temps ALAE du soir
- ♦ Mise en place d'une étude surveillée

Projets à venir :

- ♦ Participation au carnaval de Thil
 - ♦ Initiation au Handball par une intervenante diplômée
- Tout le long de l'année, le thème autour duquel nous œuvrons s'intitule : « Il était une fois ».

Il nous amène à voyager à travers l'Histoire, voyage que nous avons commencé avec la préhistoire (animaux et Hommes) et que nous allons continuer par l'Antiquité sur la prochaine période.



Fresques réalisées par l'ALAE maternelle et élémentaire sur les animaux préhistoriques

Ce thème nous permet de réaliser avec les enfants sur des fresques, des créations d'objets ou de décors ainsi que de les sensibiliser de façon ludique à l'Histoire sans se substituer aux équipes enseignantes.

Nous remercions vivement les parents qui nous ont aidé par le passé en nous fournissant du matériel de récupération (petits pots de yaourts en verre par exemple etc. ...) : ce qui nous a permis de réaliser avec les enfants des objets qui ont été vendus au marché de Noël !

N'hésitez pas à nous proposer des objets de récupération ou autres dont vous voulez vous débarrasser afin que les enfants puissent réaliser de petites œuvres d'art à l'ALAE !



Stand de l'ALAE au marché de Noël de Thil

Associations des parents d'élèves

Chers Thilois et Thiloises,

L'APE Thil vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année ! La fin d'année 2022 a été chargée pour les écoliers. Nous avons organisé une grande tombola qui nous a permis de financer un spectacle de Noël côté maternelle et une sortie au cinéma côté primaire.

Les élèves de l'école maternelle ont eu droit à une représentation théâtrale de la Compagnie Fabulouse. Le spectacle s'intitulait Joyeux Noël Lili Chipie.

Les élèves de l'école primaire sont allés au cinéma à L'Isle Joudain pour voir le film Le Petit Nicolas.

La période de Noël a également battu son plein avec les ventes de traditionnels sapins de Noël et galettes des Rois.

Nous continuerons en 2023 notre partenariat avec la société Andaloubio, basée à Thil et gérée par des parents de l'école. Chaque mois, nous aurons donc le plaisir de vous proposer une commande de fruits et légumes et

une partie des bénéfices sera rétrocédée à l'APE THIL et nous renouvellerons également nos différents partenariats avec des foodtruck ou des livraisons de repas à domicile une fois par mois.

Le 12 mars, à l'occasion de la journée de la femme un cours de self défense va être proposé par les délégués maternelles en partenariat avec l'association de boxe Thiloise. Mesdames, c'est pour vous l'occasion de venir tester et découvrir cette technique !

Nous remercions encore une fois tous les thilois et thiloises qui participent régulièrement à nos actions.

Le bureau de l'Ape Thil :

Julie, Céline et Marine accompagnées des délégués primaires Céline, Karine et Sandrine et délégués maternelles Natacha, Amandine, Pauline et Christelle.

Pour nous joindre :

06.82.08.07.36 ape.thil.31@gmail.com

FC Ouest, un club qui a le vent en poupe !



Toujours là depuis 19 ans, et oui cette année nous fêterons les 20 ans du club !

Toujours nombreux :

- ♦ 145 enfants
- ♦ 40 Dirigeants
- ♦ 11 équipes de U6 à U13

Toujours actif, le club s'engage sur les matchs, les plateaux, les tournois.

Du baby foot aux vétérans, le FC Ouest est là !

Toujours convivial, au club on se retrouve pour fêter halloween, faire venir le Père Noël, manger la galette, faire des repas d'équipe, des repas du club, organiser des sorties en fin de saison, etc.

Encore récompensé :

La FFF nous a attribué pour la troisième fois consécutive le Label Jeunes FFF pour la période 2022-2025

Cette distinction se porte sur notre école de foot encadrée par des éducateurs-trices formé-e-s par la F.F.F.

Les terrains de Saint-Paul sur Save et de Légnac accueillent les entraînements et les matchs de nos différentes catégories.

Depuis 2014, les clubs voisins se sont regroupés et ont créé le groupement Save et Garonne.

Cette saison 10 équipes sont engagées (7 masculines et 3 féminines).

Le club a déjà plusieurs équipes féminines et compte bien continuer d'augmenter la présence de joueuses !

Venez nous rejoindre et compléter notre équipe en tant qu'éducateurs ou bénévoles.

Nous vous proposons également la mise en place de partenariat de sponsoring pour développer votre visibilité. N'hésitez pas à vous faire connaître en nous laissant un message sur notre site internet.

Vous pouvez trouver toutes les informations sur notre club sur les sites **www.fcouest.com** et sur **www.entente-save-garonne.footeo.com**.

Vous pouvez aussi nous suivre sur le site facebook : **https://www.facebook.com/fcouest**



ASVS : Galette des rois de l'ASVS

L'école de Rugby a renoué ce dimanche avec la tradition de la galette. 300 petits et grands sont venus se régaler à la salle des fêtes de Mondonville où une surprise les attendait. Deux joueurs du Stade Toulousain sont venus se prêter au jeu des selfies et n'ont pas été avares en autographes pour le plus grand bonheur des jeunes rugbyboys and girls de la Save. L'ASVS tient à remercier Anthony Jelonch et Julien Marchand d'être venus leur rendre visite. Le courage qu'ils démontrent chaque semaine sur les terrains que ce soit avec les Rouge et Noir ou en équipe de France n'a d'égal qu'avec la gentillesse et la disponibilité dont



Anthony Jelonch et Julien Marchand avec quelques éducateurs de l'ASVS



L'équipe des U10 avec les deux internationaux

ils ont fait preuve à l'égard des jeunes joueurs qui rêvent d'emprunter leur chemin vers le haut niveau. Le président de l'ASVS a remercié ces champions pour leur visite du jour et a rendu hommage aux 60 bénévoles qui se dévouent chaque semaine pour que vive l'école de rugby. La dégustation des galettes est venue clôturer ce bel après-midi.

Contact : www.asvsave.fr Fabrice
06 08 04 83 14

Comité des Fêtes

Commençons déjà par un petit retour sur les activités 2022. Le comité des fêtes vous a proposé :

- ♦ En mars : la fête de la bière,
- ♦ En mai : la fête locale sur 3 jours avec son feu d'artifice et en nouveauté le repas sur la place le dimanche midi,
- ♦ En juin : un vide grenier,
- ♦ En juin et septembre : les 2 traditionnels marchés gourmands,
- ♦ En octobre : la soirée Halloween en partenariat avec le foyer rural,
- ♦ En novembre : un repas dansant sur le thème aligot saucisse,
- ♦ Et pour conclure en décembre : le marché de Noël avec ses exposants et la présence du père Noël.

Ces différentes activités ont mobilisé une partie des thiloises et thilois mais aussi nos voisins.es des villages envi-

ronnants. La bonne humeur et la convivialité ont été une fois de plus au rendez-vous de ces manifestations.

En fin d'année a eu lieu l'assemblée générale de notre comité des fêtes avec la présentation du bilan moral et financier de l'association. Notons que le budget est équilibré grâce à la subvention de la mairie et à votre générosité lors du tour de village. Profitons de ce mot pour vous remercier ainsi que la municipalité.

L'AG a permis d'inscrire 2 nouvelles recrues : bienvenue à Hélène et Ludovic.

Le calendrier de l'année 2023 a été décidé. Vous pouvez le consulter sur la page Facebook du comité. Le panneau d'affichage de la mairie vous rappellera quelques jours avant les détails de chaque manifestation.

Nous vous espérons plus nombreux.es à nos festivités et seront heureux.es de partager ces moments avec vous.

Cahier des représentants et doléances des Consuls de Tilh (1)

En 1788 le roi Louis XVI confronté à la débâcle financière et au délabrement des structures sociales de l'ancien régime, se voit contraint de convoquer les Etats Généraux pour trouver une issue à la crise.

A cette occasion, il fut demandé à toutes les communes de France de rédiger la liste de leurs revendications afin d'essayer de porter remède aux maux dont souffrait le royaume. Ces revendications connues sous le nom de "Cahiers de Doléances" constituent une précieuse source de renseignements sur l'état matériel et moral des habitants de la France dans cette époque troublée (en tenant compte du fait que le tableau est certainement noirci à des fins intéressées).

C'est pourquoi nous jugeons intéressant d'entamer la publication du Cahier de Doléances de la Commune de Thil. Ce texte fut transcrit en 1905 sur l'original déposé aux Archives préfectorales de la Haute-Garonne, par Monsieur Paul TOURET à qui il convient de rendre ici hommage pour son travail d'érudit. Les rédacteurs du Cahier du Tiers Etat de THIL furent les citoyens : CHASTELE, ESTELLE, ESTELLE, LEZAT et MAGRE, membres du Commun Conseil. Les délégués chargés de faire adopter les vœux à l'assemblée de l'Isle Jourdain furent les citoyens LEZAT et ESTELLE.

- Cahier des représentations et doléances des consuls et communauté de TILH pour être présenté à l'assemblée des 3 ordres de la sénéchaussée de l'ISLE JOURDAIN.

"La Communauté de TILH a le désavantage de posséder un sol extrêmement aride qui exige les plus grands travaux et les plus grands soins pour sa culture et pour être mis en valeur et qui n'est capable de rapporter quelque production qu'après des dépenses considérables absorbant la majeure partie du produit. Ces considérations qui doivent servir de règle dans la fixation de la portion des charges que la Communauté doit justement supporter pour qu'il y ait une répartition exacte relativement à la nature du terrain et à la modicité de la fortune des habitants n'ont cependant jamais influé dans la quote de la taille pour laquelle la communauté a été imposée et qui est beaucoup au-dessus de ses pouvoirs et de ses facultés.

Cette surcharge doit d'autant plus fixer l'attention sur les doléances de la communauté que la condition des redevables est encore aggravée par la fatale distinction qu'on a faite jusqu'ici entre les biens nobles et les biens roturiers, et les privilèges injustes dont les possesseurs de cette première espèce de biens sont en possession de jouir, de ne pas contribuer au paiement de la taille et de faire rejaillir ainsi sur la portion des

habitants la moins aisée, qui ne vit en général que du travail de ses mains, tout le fardeau d'une imposition qui excède ses forces; tandis que les biens nobles ou prétendus tels n'y contribuent en rien, quoique ces biens dans la communauté soient les plus fertiles et qu'ils rapportent seuls quelques revenus aux propriétaires à raison des moyens qu'ils ont pour les faire produire et dont la classe inférieure des citoyens est entièrement démunie.

Les moyens qu'on emploie pour la levée de la taille rendent encore plus triste la position de la communauté et de chacun de ses habitants déjà accablés par le poids des impositions qui excède leurs forces; on ajoute les vexations les plus tortionnaires et les plus dispendieuses dans la perception, en multipliant les garnisons et les contraintes qui pressurent les malheureux redevables, doublent souvent le taux de l'imposition et consomment la ruine entière d'une famille qui manque souvent du plus absolu nécessaire.

Ce n'est pas encore le seul objet qui doive exciter les doléances de la communauté de TILH : elle a également à se plaindre d'une autre espèce de tyrannie sous laquelle elle gémit depuis longtemps et qui ne sert qu'à accroître ses maux.

Il y a plus de trente ans que ses habitants sont imposés ou commandés pour des corvées de chemin qui les distraient de leurs occupations et de leurs affaires, et leur font perdre un temps qu'ils emploieraient plus utilement pour fournir à leur subsistance et à celle de leur famille.

Cette servitude est d'autant plus onéreuse pour eux qu'ils n'ont retiré jusqu'ici aucun avantage des travaux auxquels on les a employés, et qu'ils ont considérablement perdu sans rien gagner, car le lieu qu'ils habitent n'en est pas moins inaccessible de tous les côtés; les chemins qui ont été faits l'ont été pour des communautés étrangères dans lesquelles ils ont été obligés de se rendre à leurs frais, en sorte qu'après de longs travaux, ils n'en retirent aucune utilité et ils n'ont pas plus de facilité pour faire exporter leurs denrées, dont le transport, à raison de la difficulté des chemins, diminue encore le produit qu'ils en retireraient s'il leur était commode de les faire parvenir dans les lieux où ils pourraient s'en défaire avantageusement et si on les eut employés à travailler sur leur propre fonds et à rendre praticables les chemins qui leur sont principalement nécessaires... (Suite page 12)

M. Comby

Dans les écrits de cette époque Thil était orthographié « TILH ». Nous avons conservé cet orthographe dans les citations de ces écrits.

Cahier des représentants et doléances des Consuls de Tilh (2)

"Il est temps qu'on ne laisse plus dans l'oubli cette misérable communauté qui, après des travaux aussi longs et aussi dispendieux pour de malheureux pay-sans, n'en est pas moins privée des commodités que ses sueurs ont procurées à ses voisins, et que ceux-ci soient obligés, à leur tour de lui rendre le bien qu'ils en ont reçu.

Il n'est pas moins important de prendre les précautions nécessaires pour que les travaux des chemins soient faits avec toute l'exactitude et la solidité voulues.

L'expérience a fait voir jusqu'ici l'énormité des abus qui se sont glissés dans cette partie, en confiant à des entrepreneurs toujours choisis par des personnes auxquelles l'autorité est confiée la faction des ouvrages publics, sans que les communautés aux dépens desquelles ils sont faits puissent réclamer non seulement encore les frais inutiles qu'on ne cherche qu'à augmenter par la multiplicité des employés auxquels on confie la direction de ces travaux, mais encore contre les vices et les défauts que ces entrepreneurs, au lieu de les prévenir, cherchent à faire naître, et qui dans peu de temps, exposent ensuite la communauté à de nouvelles dépenses.

Ce sont là une partie des maux qu'éprouvent les communautés qui ne sont pas situées dans des pays d'Etat et qui par-là frappent plus directement sur la tête de chaque individu qui, par sa condition ne se trouve pas affranchi des droits personnels. Ces droits n'ont pris leur origine que dans un esclavage tyrannique et odieux dont il est temps de briser la dernière chaîne : Aussi, la communauté de TILH fait des vœux pour que la province dans laquelle elle est enclavée soit érigée en Païs d'Etat, dont la constitution soit telle, que pour le peuple qui forme la classe des citoyens méritant une attention au moins égale à celle des classes supérieures puisse avoir les représentants libres et électifs pour veiller à ses intérêts, et secouer par ce moyen le joug tyrannique sur lequel les communautés gémissent et que les commissaires départis rendent plus odieux et plus insupportable, parce qu'ils sont sans cesse trompés par ceux auxquels ils confient aveuglément leur autorité et l'exercice de leurs pouvoirs et dont ils ne font usage que pour vexer les communautés qui sont sous leur dépendance.

Enfin, le funeste ouvrage de deux ministres qui a porté le trouble et le désordre dans le royaume et qui tendait à sa ruine et à sa destruction en changeant un état monarchique en un état despotique, en rendant incertaine toute espèce de propriété et en substi-

tuant aux seuls tribunaux judiciaires avoués par la nation, des Juges dont elle n'aurait jamais pu reconnaître la légitimité, fait désirer à la communauté de TILH qu'il soit demandé à l'assemblée des Etats Généraux, qu'aucun citoyen ne pourra être distrait de ses juges naturels et légaux et qu'il ne pourra être établi d'autres juges que ceux que la Nation voudra choisir ou adopter.

Telles sont les doléances de la communauté de TILH elles tendent :

- 1° A une diminution de la Taille.
- 2° A ce que la perception en soit faite d'une manière moins dispendieuse pour les contribuables.
- 3° A ce que tous les biens, fonds qu'on appelle de quelque nature et qualité qu'ils soient, nobles ou roturiers, y soient assujettis en raison de leur étendue et de leur degré de valeur.
- 4° A ce que les chemins aboutissant à la communauté soient rendus praticables.
- 5° A ce qu'il soit permis à la communauté de faire faire par elle-même les travaux publics qui lui seront nécessaires sans qu'elle soit obligée d'employer d'autres ingénieurs et entrepreneurs que ceux dont elle voudra se servir.
- 6° A ce que la province dans laquelle elle est enclavée soit érigée en Pays d'Etat.
- 7° A ce que les citoyens ne puissent être distraits de leurs juges naturels et légaux.

NE VARIETUR - DABOLIN Juge - CHASTELE Consul. ESTELLE - ESTELLE - LEZAT - MAGRE - CORNAS Consul MESPLE, greffier de la Communauté signés.

(I) Note explicative :

La Gascogne, Généralité d'Auch était pays d'élection. On appelait dans l'ancienne France "élection" une circonscription financière où s'étendait la Juridiction des élus. Ces élus nommés par le Gouvernement royal formaient une sorte de Tribunal qui avait la charge de répartir certains impôts et la connaissance des contestations qui pouvaient s'élever à leur sujet. Ces impôts étaient la Taille, les Aides et les Cinq Grosses Fermes (ferme des douanes - des Grandes Gabelles - du Tabac et des petites Gabelles - des aides - des domaines). Il y avait en France 179 élections.

En revanche dans les Pays d'Etat les habitants avaient le droit de s'assembler pour voter les impôts ; ces provinces étaient en général celles qui avaient été réunies plus récemment à la Couronne.

Le système de répartition de Pays d'Etat offrait évidemment plus de garanties aux contribuables, que le système arbitraire des pays d'élections.

M. Comby